



LA MANCHE LITTORALE

Avancement des projets
portuaires du Département
et développement
du port de Granville



La Manche littorale : offrir une expérience maritime unique

Le regard tourné vers la mer, la vie animée par ses ressources, la Manche est, profondément, maritime. Bordé par 355 km de littoral, riche de 19 ports, doté d'un vaste bassin de navigation, à proximité de sites naturels et patrimoniaux exceptionnels, le territoire dispose d'atouts majeurs.

Des atouts maritimes que le Département entend révéler et valoriser, fortement. Inscrits au cœur de ses orientations stratégiques, il affirme sa volonté de développer le potentiel d'attractivité économique et touristique de la Manche et de proposer une expérience nautique unique.

Une action volontariste qui s'incarne dans un grand Plan nautisme. Des mesures phares et des projets d'envergure qui ancrent solidement l'avenir maritime du territoire, autour de 3 axes forts :

- la professionnalisation de l'accueil et des offres d'activités nautiques ;
- l'organisation de l'offre de plaisance à l'échelle du bassin de navigation manchois ;
- **le développement des infrastructures portuaires pour favoriser l'accès à l'offre nautique.**

6 550
places de plaisance
existantes,
un objectif
de 1 480 places
supplémentaires
dans la Manche

250 000 €
investis par an
pour les travaux
de confortement
et de conservation
du patrimoine
portuaire

4
projets de
développement
portuaire

+ de 30 M€
investis sur 5 ans dans
le Plan nautisme,
dont la moitié en
participation directe
aux investissements
portuaires

« Convaincus du potentiel de développement de notre territoire tourné vers la mer et animés par la volonté d'y contribuer fortement, nous avons souhaité conserver la compétence portuaire à l'occasion de la mise en œuvre de la loi NOTRe. Faire de la Manche un département foncièrement maritime, reconnu pour la qualité de son expérience nautique est le cap que nous nous sommes fixé. Avec le soutien de tous les acteurs de la mer et du tourisme, le Département porte des projets structurants et affirme sa posture d'investisseur de long terme. »

Marc LEFÈVRE
Président du Conseil départemental



Les ports au cœur de l'action

Avec ses 6 550 places de plaisance dans les ports ou dans les zones de mouillage, la Manche représente à elle seule près de la moitié de la capacité d'accueil de la Normandie. Une offre importante mais encore insuffisante pour satisfaire une demande accrue. Pour soutenir le développement de la plaisance et des territoires côtiers, le Département agit pour la valorisation des ports et l'augmentation du nombre de places.

ENTREtenir, OPTIMISER, DÉVELOPPER

Depuis 40 ans, les infrastructures portuaires sont au cœur de l'action du Département qui a investi plus de 50 M€ sur les 14 ports départementaux depuis les lois de décentralisation. Il soutient aujourd'hui plus fortement l'optimisation du fonctionnement des ports et le développement de leur capacité, aux côtés des acteurs portuaires.

DES PREMIÈRES RÉALISATIONS

Créée par le Département en 2012, la Société publique locale (SPL) des ports de la Manche regroupe aujourd'hui 6 ports de plaisance (1 300 places de plaisance et environ 60 places pour la pêche). Outil de portage juridique et financier très performant, permettant une structure unique de gestion, elle a pour objectifs de développer et gérer l'ensemble des ports appartenant au Département. La SPL a ainsi développé :

- le port de Port-Bail-sur-Mer : création de 200 nouvelles places sur ponton (investissement d'environ 1 M€ en 2016), pour un total de 315 places pour la plaisance ;
- le port de St Vaast la Hougue : modernisation de 7 pontons pour l'accueil des plaisanciers (investissement de 1,2 M€ en 2018), pour atteindre un total de 760 places.

Le Département va également confier à la SPL l'extension du port de Barneville-Carteret et prépare le doublement de la capacité de plaisance de 450 à 700 places (investissement de 7 M€ en 2019/2020).

DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR

Le port de Granville est un marqueur de l'identité de la Cité corsaire. Pêche, plaisance, transport de passagers et fret portent le dynamisme de la ville, nourrissent le rayonnement du département. Devenu 1^{er} port coquillier de France, il doit aujourd'hui évoluer pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs des acteurs portuaires et soutenir le développement économique et touristique de Granville.

UN PROJET D'ENVERGURE

A l'approche de la fin des concessions, face au vieillissement des infrastructures et à la forte demande de places de plaisance, le Département a initié en 2014, avec le soutien de la Ville, un projet de valorisation et d'extension du port. Après plusieurs mois de concertation étroite avec les acteurs concernés, 4 projets ont été définis lors du comité de pilotage de juin 2018 :

INVESTISSEMENT DÉPARTEMENTAL :

Projet A1 : Stationnement des navires de pêche avec notamment l'aménagement de 300 m de quais et 650 m de pontons accostables dans le bassin à flot.

Projet A2 : Amélioration des accès aux ports.

Projet B : Aménagement et extension de la zone technique du chantier naval, pour développer l'activité de réparation navale.

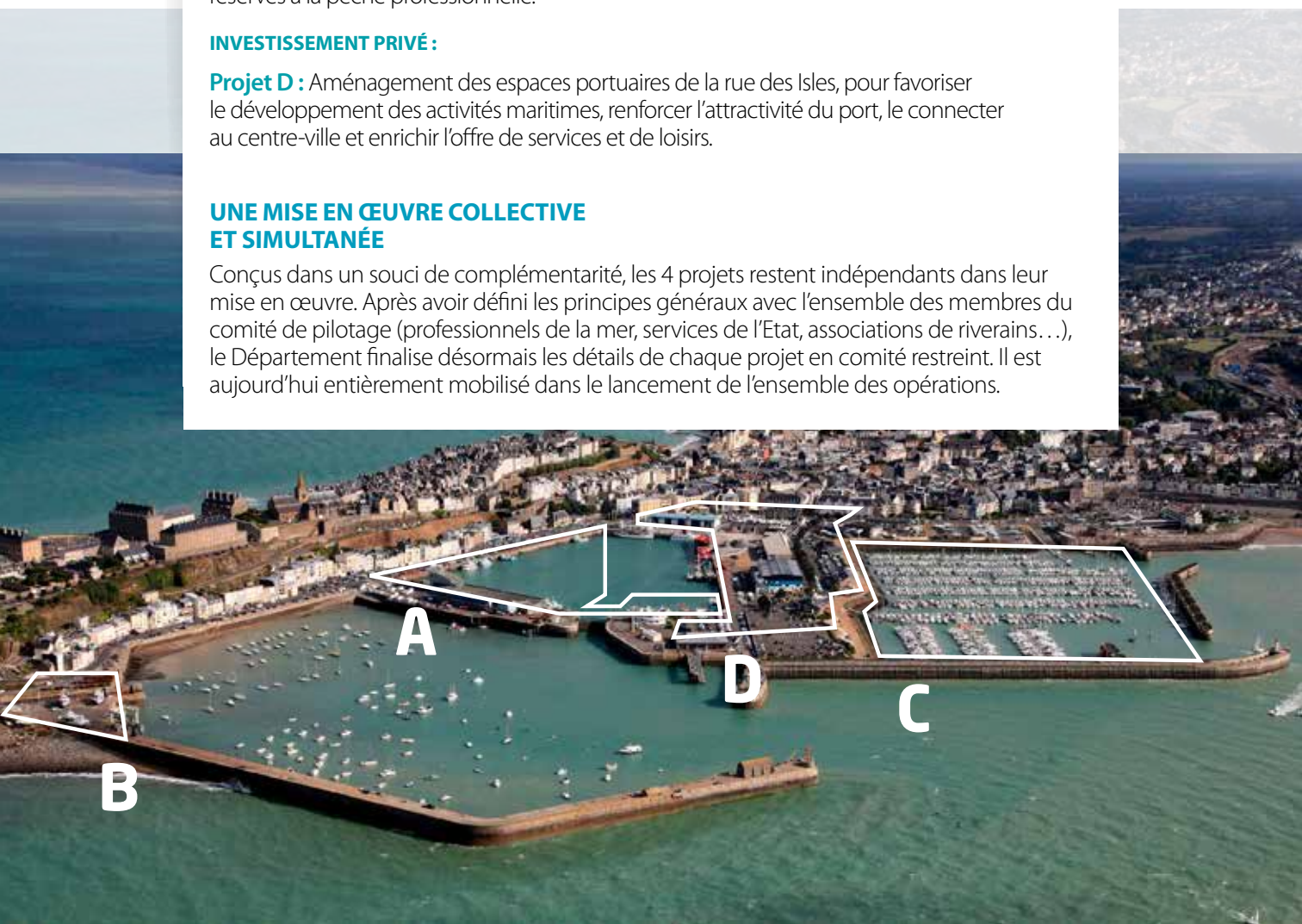
Projet C : Extension du port de plaisance du Hével avec la création de 480 places de plaisance, dont 120 places dans un bassin de grande plaisance et une vingtaine d'emplacements réservés à la pêche professionnelle.

INVESTISSEMENT PRIVÉ :

Projet D : Aménagement des espaces portuaires de la rue des Isles, pour favoriser le développement des activités maritimes, renforcer l'attractivité du port, le connecter au centre-ville et enrichir l'offre de services et de loisirs.

UNE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE ET SIMULTANÉE

Conçus dans un souci de complémentarité, les 4 projets restent indépendants dans leur mise en œuvre. Après avoir défini les principes généraux avec l'ensemble des membres du comité de pilotage (professionnels de la mer, services de l'Etat, associations de riverains...), le Département finalise désormais les détails de chaque projet en comité restreint. Il est aujourd'hui entièrement mobilisé dans le lancement de l'ensemble des opérations.



LE PORT DE GRANVILLE

UN PROJET MOTEUR pour les activités portuaires et maritimes de la Manche



Le projet portuaire de Granville participe à l'ambition du Département : favoriser le développement économique de la ville. Doté d'un grand potentiel, le port se tourne aujourd'hui vers l'avenir et accompagne l'essor de ses activités portuaires et maritimes. Le projet de valorisation et d'extension répond aux besoins de chaque acteur, à travers de multiples opérations.

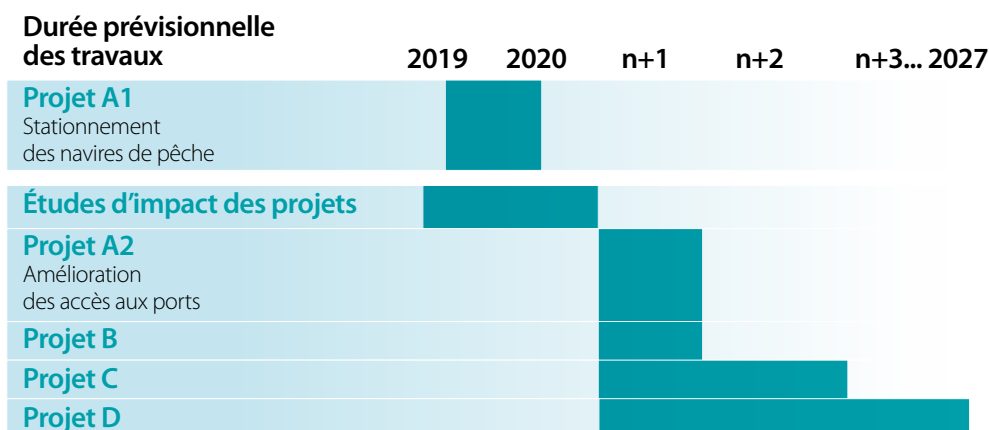
- **Pêche** : sécurisation des accès aux navires de pêche, amélioration des temps d'accès pour la débarque des produits, valorisation économique des ventes sous criée, doublement des espaces de carénage des bateaux.

- **Plaisance** : développement des surfaces de bassin (+40%), des espaces à terre pour le travail technique des navires (+50%), des surfaces commerciales pour les acteurs économiques de la plaisance dans des bâtiments neufs et adaptés.



- **Transport de passagers à destination des îles anglo-normandes** : amélioration des conditions d'accès maritime et de débarquement des personnes sur des pontons.
- **Trafic d'import-export à destination des îles anglo-normandes** : doublement des capacités de stockage des matériaux.
- **Commerce et services** : développement de l'offre d'hôtellerie et de restauration déjà présente, dans le cadre du projet d'aménagement de la rue des Isles.

Les grandes étapes



Infos sur : manche.fr et amenagement-rue-des-isles.fr

Le projet de développement du port de Granville en chiffres

2 500

bateaux visiteurs par an

1 000

places de plaisance existantes

Un objectif de **480** places
supplémentaires à terme

54

bateaux de pêche,
6 vieux gréements commerciaux
et 4 bateaux à passagers
(200 000 passages par an)

11 000

tonnes traitées par la criée
en 2018, soit 21,5 M€
de chiffre d'affaires

40 M€

d'activités économiques
pour le territoire granvillais
(source : INSEE)

800

emplois directs
(source : INSEE)

900 000 €

investis sur les 5 dernières
années pour les travaux
de confortement et de
conservation du patrimoine
portuaire de Granville

600 000 €

investis pour
le dragage du bassin
à flot en 2017

4 M€

investis pour le remplacement
des portes du bassin à flot
en 2018

60 M€

d'investissement départemental
en projets portuaires

manche.fr